



AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N°4244 - MERCREDI 4 MAI 2022

ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

Une première expérience jugée satisfaisante

Les zones agricoles protégées, une initiative du gouvernement visant à lutter contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, la désarticulation du territoire national, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur, semblent donner satisfaction. Le ministère de l'Agriculture qui en est l'initiateur entend dupliquer cette expérience dans plusieurs départements du pays. Pour sa phase expérimentale, 60 hectares de maïs contre 10 de soja ont été cultivés à Ngo Curaté, dans les Plateaux, tandis que 52 tonnes de maïs ont été récoltés à Mayouma, dans la Bouenza. [Page 3](#)



Une vue des cultures de maïs et de soja DR

PATRIMOINE MONDIAL

La cité royale de Mbé éligible sur la liste de l'Unesco



La séance de travail entre le ministre et délégation de l'expert de l'Unesco/Adiac

L'architecte et chercheur au sein de CRAterre, une institution scientifique placée sous

tutelle de l'Unesco, Sébastien Moriset, qui sortait d'une mission de deux jours dans la cité

royale de Mbé, a assuré de l'éligibilité de ce domaine sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Selon le chercheur qui s'est entretenu avec le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, le dossier de Mbé est en bonne voie, mais demande encore un peu de patience. « Si l'inscription est annoncée par le comité du patrimoine mondial, la cité de Mbé sera officiellement intégrée sur la liste en juillet 2025 », a-t-il précisé. [Page 16](#)

ACTION SOCIALE

La Fondation Congo assistance vient en aide aux étudiants des campus

La Fondation Congo assistance a offert, hier à Brazzaville,

des sacs de riz aux étudiants vivant dans les campus de l'Université Marien-Ngouabi. Le don a été réceptionné en présence des bénéficiaires par le directeur général des af-

fares sociales et des œuvres universitaires, Rémy Yombo Ossombo, qui a vivement remercié la Fondation pour son soutien. [Page 6](#)

MÉDIAS

Vingt chaînes de radios sommées de se mettre aux normes



Le président du CSLC, Philippe Mvouo

A l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse célébrée hier, le président du Conseil supérieur de la liberté de communication, Philippe Mvouo, a annoncé la fermeture d'une vingtaine de chaînes de radiodiffusions d'ici au mois d'octobre si leurs promoteurs ne régularisent pas leur situation administrative auprès de l'organe de régulation.

Philippe Mvouo qui a peint le paysage médiatique congolais l'a qualifié de reluisant. Il s'est satisfait de son évolution avec cinquante et une chaînes de radiodiffusion, quinze télévisions, cinq télé-distributeur, douze journaux et dix médias en ligne. La journée a été placée sur le thème « Le journalisme sous l'emprise du numérique ». [Page 16](#)

EDITORIAL
Liberté

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Liberté

Les juristes s'accordent à dire que le droit de parler librement en toute sécurité et la liberté d'expression dans la presse sont des droits fondamentaux, mais ce ne sont pas des acquis. Les dangers que courent les journalistes dans l'exercice de leur métier confortent cette idée.

Afin d'alerter les pouvoirs publics et la société civile sur les diverses pressions que subissent les professionnels des médias, les Nations unies célèbrent le 3 mai la Journée mondiale de la liberté de la presse. Le thème choisi cette année est « Le journalisme sous l'emprise du numérique ».

De la galaxie Gutenberg à l'âge de l'électronique en passant par la galaxie Marconi, l'ère du numérique a apporté plusieurs innovations dans le domaine de la communication et de l'information. Les multiples applications, particulièrement l'Internet, ont révolutionné les échanges entre les individus.

Dès lors, les médias alternatifs imposent de nouvelles exigences fonctionnelles et organisationnelles aux médias dits traditionnels. Il devient difficile pour les citoyens de faire la différence entre un fake-news et une information vraie. Et l'on assiste à une concurrence indéniable. Le numérique, quatrième âge de la communication, est, selon des sociologues, l'ère du « chaos ».

La question qui se pose est de savoir si les journalistes en ligne subissent les mêmes pressions politiques, sociales et économiques que les professionnels des médias traditionnels. Dans les pays moins nantis technologiquement, la régulation des médias alternatifs étant encore embryonnaire, leurs responsables difficilement identifiables et exemptés de toute déontologie en sont encore épargnés. Pour combien de temps ?

Les Dépêches de Brazzaville

ACCORDS CONGO-RWANDA

L'ARD interpelle le Parlement

Le président de la Conférence des présidents de l'Alliance pour la République et la démocratie (ARD), Mathias Dzon, dans une « Lettre ouverte » aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale, a dénoncé les termes des accords passés entre le Congo et le Rwanda, le 13 avril dernier, à Brazzaville.

Mathias Dzon pense que la cession de 12 000 ha des terres congolaises à l'entreprise rwandaise, Chrystal Ventures, n'est pas la bienvenue. Car, le Rwanda vient, dit-il, de signer avec la

Grande-Bretagne un accord aux termes duquel il accueillera sur son sol des migrants et demandeurs d'asile de diverses nationalités achemi-



Mathias Dzon

nés du Royaume-Uni. « Le Rwanda a une superficie de près de 26 000 km² et une population de plus de 14 millions d'habitants. Il ne dispose donc pas d'espace géographique suffisant pour abriter en sus de sa propre population, les migrants et des demandeurs d'asile en provenance de l'Angleterre », estime le président de l'ARD. Il interpelle le Parlement et parle d'un abandon de la souveraineté nationale. Concernant l'accord sur la cession de la zone industrielle de Maloukou au Fonds souverain rwandais, Mathias Dzon a rappelé que la guerre opposant actuellement la Russie à l'Ukraine a révélé que l'indépendance économique est un impératif catégorique pour tout pays. « Nous estimons que la création des zones économiques spéciales a pour objectif de contribuer à la construction d'une économie congolaise indépendante, forte, diversifiée et résiliente. Nous ne comprenons donc pas que la zone économique spéciale de Maloukou soit cédée au Fonds souverain rwandais », écrit-il. S'agissant de l'accord sur l'exploitation minière, le président de cette plateforme de l'opposition doute de l'expertise technique rwandaise en la matière et invite le Parlement à en ne pas donner quitus. « L'ARD appelle le Parlement congolais à faire preuve de patriotisme », conclut Mathias Dzon.

« Nous estimons que la création des zones économiques spéciales a pour objectif de contribuer à la construction d'une économie congolaise indépendante, forte, diversifiée et résiliente. Nous ne comprenons donc pas que la zone économique spéciale de Maloukou soit cédée au Fonds souverain rwandais »,

Parfait Wilfried Douniama

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dury Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ZONES AGRICOLES PROTÉGÉES

La moisson jugée florissante à Ngo et Loudima

L'heure de la récolte du maïs a sonné dans la Zone agricole protégée (ZAP) de Ngo Curaté, située dans le département des Plateaux, et celle de Mayomina (Loudima), dans le département de la Bouenza, où la moisson est assez abondante.

Initiative du gouvernement, les ZAP visent, entre autres, à augmenter l'offre des produits agropastoraux et halieutiques en République du Congo. Dans le département des Plateaux, notamment au niveau de Ngo Curaté, les fruits sont déjà tangibles. En effet, sur une superficie de plus de 100 hectares, le maïs occupe 60 et le soja couvre une superficie de 10 hectares.

Arrivé à maturité, le maïs a commencé à être récolté par les différents groupements agricoles ayant trouvé leur gagne pain d'autant plus que l'argent issu de la commercialisation des produits leur appartient. En créant ces ZAP, le gouvernement veut lutter efficacement contre le chômage, la pauvreté, l'urbanisation non maîtrisée, la désarticulation du territoire national, l'insécurité alimentaire et le déficit du commerce extérieur. « Cette récolte nous motive à tra-

vailler davantage, car elle nous permettra de subvenir à nos besoins. Elle exprime déjà notre engagement à représenter le département des Plateaux dans cette révolution agricole qui est une volonté du chef de l'Etat que nous remercions vivement... », a déclaré le président du groupement agricole Baratsié, Bertrand Ngampé, se félicitant du dynamisme de Paul Valentin Ngobo à la tête du ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche.

52 tonnes de maïs récoltées dans la Bouenza

Le maïs récolté permettra, entre autres, de produire l'aliment de bétail qui constitue un véritable frein pour le développement de l'élevage dans le pays. Au Congo, les importations sont en majorité constituées des produits carnés ou d'origine animale. Outre les 100 hectares des groupements agricoles, la



Du maïs récolté à Ngo/DR

ZAP de Ngo Curaté dispose d'une autre étendue de 400 hectares destinée au ministère de de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche. Cette étendue herbeuse est dominée par la culture de maïs.

Une autre ZAP, dont les produits sont arrivés à maturité, est celle de Mayomina, dans le département de la Bouenza. Les groupements de cette ZAP située dans le district de Loudima ont ré-

colté 52 tonnes de maïs. Un exemple à suivre par d'autres départements du pays, afin d'atteindre l'objectif de l'autosuffisance alimentaire fixé par les autorités.

Parfait Wilfried Douniama

GOUVERNANCE

De meilleures performances attendues des structures techniques du ministère de l'Économie

Le Congo a conclu plusieurs accords financiers et techniques avec ses partenaires (Banque mondiale, Banque africaine de développement, Fonds monétaire international...), dont le suivi-évaluation nécessite la maîtrise par les cadres locaux. D'où l'ouverture, le 3 mai à Brazzaville, d'un atelier sur la légistique, l'éthique et la déontologie destiné à renforcer les capacités des cadres du ministère de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale.

La session de renforcement des capacités réunit une vingtaine de cadres et agents relevant des structures techniques du ministère de l'Économie et des experts. Il faut souligner que le département de l'économie est chargé de négocier le programme économique et financier, les programmes d'ajustement et de développement, dans le cadre de la coopération avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Lançant les travaux de l'atelier, le directeur de cabinet de la ministre de la l'Économie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ferdinand Sosthène Likouka, a réitéré l'engagement du gouvernement à améliorer la gouvernance économique et financière. Cette volonté politique, a-t-il souligné, passe par le renforcement



Photo de familleAdiac

des capacités des structures techniques chargées de l'investissement et du partenariat au

développement dans toutes ses formes.

« C'est donc dans cette op-



tique de renforcement des capacités de son personnel que le ministère de tutelle, avec

« C'est donc dans cette optique de renforcement des capacités de son personnel que le ministère de tutelle, avec l'appui des experts externes, a organisé le présent atelier de formation du personnel, incluant la formation en légistique, l'éthique et la déontologie. L'activité est en phase avec le programme du gouvernement qui vise l'éradication des antivaleurs dans les administrations et organismes publics »

l'appui des experts externes, a organisé le présent atelier de formation du personnel, incluant la formation en légistique, l'éthique et la déontologie. L'activité est en phase avec le programme du gouvernement qui vise l'éradication des antivaleurs dans les administrations et organismes publics », a déclaré Ferdinand Sosthène Likouka.

Durant dix jours, les participants vont échanger sur la technique de rédaction desdits accords, des textes de loi autorisant leur ratification, des décrets de ratification et d'autres textes d'application, en lien avec la norme légistique. Ils vont également partager leurs expériences autour des problématiques liées à l'éthique et à la déontologie professionnelles.

Fiacre Kombo

 <p>Banque des États de l'Afrique Centrale Secrétariat Général Direction de l'Organisation et des Projets</p>	 <p>THE WORLD BANK IBRD • IDA WORLD BANK GROUP</p>
<p>PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC / P161368</p>	
<p>Unité de Gestion des Reformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) Services Centraux de la BEAC Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917 Yaoundé - République du Cameroun Tél. (237) 222 23 40 30/60 Fax : (237) 222 23 33 29</p>	
<p><i>Commission de Passation des Marchés – Composante BEAC du Projet</i></p>	
<p><u>Institution</u> : Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun <u>Nom du projet</u> : Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368 <u>Don IDA n°</u> : 62290 <u>Titre de services</u> : Services de consultants pour une étude de restructuration et d'intégration des systèmes de paiement de la BEAC <u>Bénéficiaire</u> : BEAC</p>	
<p>SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N° 028/BEAC/SG/DOP-P/PRCIFRC/UGRIF/2022-MI</p>	
<p>1. La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) a obtenu un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie dudit crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de services de consultants pour une étude de restructuration et d'intégration des systèmes de paiement de la BEAC.</p>	
<p>2. Mission du consultant :</p>	
<p>Dans le cadre de la modernisation des paiements, la BEAC entend redéfinir le périmètre de fonctionnement du GIMAC afin de séparer les activités ou fonctions interopérables ou interbancaires des cartes et des paiements instantanés, des fonctions concurrentielles dites délégataire (traitement pour compte de tiers) et de gestion de réseaux d'acceptation. Elle souhaite les loger dans des entités juridiques opérationnelles distinctes, dont l'une recueillerait également les systèmes interbancaires de paiement gérés par la BEAC, notamment les systèmes de paiement de gros montants, la télécompensation, les virements internationaux, les référentiels centraux. Ainsi la BEAC réalisera à d'une part la séparation opérationnelle des activités du GIMAC, et d'autre part la séparation de ses activités d'exploitation et de gestion de plateformes ou services de paiement, de celles régaliennes de surveillance du bon fonctionnement et de la sécurité des systèmes et moyens de paiement et plus largement des infrastructures de marché dans la CEMAC. Pour atteindre cet objectif, la BEAC compte mener, avec l'appui de Consultant, un audit approfondi de l'organisation et du fonctionnement du GIMAC afin de l'adapter et de le restructurer dans le cadre de la modernisation des paiements. Il s'agit ensuite d'étudier les scénarii d'une nouvelle organisation cible et de proposer une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie de développement des systèmes de paiement de la CEMAC autour du GIMAC et de la BEAC. La mission du consultant consistera donc à :</p>	
<ul style="list-style-type: none"> Faire un diagnostic et un état des lieux détaillé (évaluation approfondie) du GIMAC et de la DSMP de la BEAC ; Identifier des scénarii de fonctionnement cible pour la restructuration des systèmes de paiement dans leur globalité et élaborer un scénario cible à retenir. A cet égard, le consultant élabore des scénarii juridiques, organisationnels et financiers de restructuration 	
<p>du GIMAC et des systèmes de la BEAC :</p> <ul style="list-style-type: none"> Faire l'urbanisation des systèmes de paiement dans le contexte du scénario retenu ; Élaborer la feuille de route permettant d'atteindre la situation cible sur tous les domaines étudiés. 	
<p>La durée de la mission est estimée à six (06) mois et la date prévue pour le démarrage est pour le début du mois de août 2022.</p>	
<p>Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse www.beac.int.</p>	
<p>3. L'Unité de Gestion des Réformes des Institutions Financières de la CEMAC (UGRIF) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les firmes intéressées doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). Le Cabinet doit justifier une expérience avérée dans la réalisation des travaux similaires au cours des 10 dernières années et disposer de compétences suffisantes pour mener à terme la mission. Les références pertinentes doivent porter sur la réalisation des missions de modernisation des systèmes et moyens de paiement et la réorganisation/restructuration d'organismes publics et privés.</p>	
<p>4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des de projet d'investissement. (le Règlement) » de juillet 2016 révisé en novembre 2017, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.</p>	
<p>5. Les candidats peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives. Par conséquent, ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat s'ils sont retenus.</p>	
<p>Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût telle que décrite dans le « Règlement ».</p>	
<p>De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).</p>	
<p>6. Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 13 mai 2022.</p>	
<p>Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) 736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29</p>	
<p>A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du Projet, Représentant le Secrétaire Général de la BEAC, Porte 1208, Email : adoum@beac.int ou sarw_adoum@yahoo.fr copie otoumou@beac.int</p>	
<p>Yaoundé, le 25 avril 2022 <u>Le Coordonnateur du Projet</u></p>	

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CÉRAMIQUES
MUSIQUE








L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sastou Nguesso
immeuble les manguiers (Mollo)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

LIVRE

Florent Armel Malembi présente et dédicace "L'imposture, les pièges de l'amour"

Préfacé par Aubin Banzouzi, le roman "L'imposture, les pièges de l'amour", paru aux éditions MCN, a été présenté et dédicacé par son auteur la fin de la semaine dernière, au Centre d'études et de recherche chrétien (Cerc) Mgr Ernest-Nkombo, à Brazzaville.

Le roman de 99 pages est constitué de huit titres, entre autres, "Comment j'ai été invitée à ressembler à mon arrière-grand-mère ?" ; "Comment j'ai été moulée à l'image de mon arrière-grand-mère ?" ; "Comment j'ai été amenée à rencontrer Mouvousou ?" ; "Comment j'ai rencontré Mouvousou ?". Sa présentation, faite par Aubin Banzouzi, a eu pour modérateur Pierre Ntsemou et critique littéraire Winner Franck Palmers.

Présentant le roman, l'écrivain et critique littéraire Aubin Banzouzi s'est référé à Marcel Proust qui écrit dans "A la recherche du temps perdu" que : « Si la littérature constitue un moyen pour connaître la vie, c'est au fond parce qu'elle n'est finalement rien d'autre que la vie elle-même ». Ces mots sont le prisme à travers lequel on peut comprendre ce roman, le tout premier de Florent Armel Malembi.

Aubin Banzouzi a indiqué que ce roman d'initiation (ou de formation), dont l'héroïne est à la fois la narratrice, est écrit sous forme de nouvelles, un tantinet proche du style de l'écrivain congolais Tchichelle Tchivela, avec son jeu d'imbrication ou d'entrecroisement de récits, sans perdre le fil chronologique de la trame. La particularité ici c'est la titrairie atypique de chaque épisode, formulée avec un « Comment » au début, question qui

implique une explication de causes à effets. Le chapelet des « Comment » dévoile l'itinéraire de vie de la narratrice qui se raconte à la première personne du singulier. La femme est ainsi valorisée par l'évocation d'une jeune héroïne vivant dans la peau d'une autre femme, son arrière-grand-mère, considérée comme son archétype. C'est le mythe de la réincarnation de l'ancêtre chez l'ascendant, mis en évidence à travers un imaginaire surréaliste. Tchitula, Zala, Kimpa Vita sont autant de personnages révélateurs de la valeur et du prestige de la femme dans la société.

Pour l'écrivain et critique Aubin Banzouzi, la peinture des caractères des personnages liés par la généalogie dans le roman rapproche celui-ci des romans naturalistes de l'écrivain français Émile Zola. Le langage policé de l'auteur, l'intrigue interpellatrice, non à la manière des sermons ou des intrusions de l'auteur mais sur la base des faits, le suspense bien entretenu d'une expérience à l'autre avec quelques feintes littéraires, tout cela enjolive la trame du roman, révélant la maturité de la plume de l'auteur par ses prémices littéraires, reflet d'un écrit fortement didactique ou pédagogique recommandable à tout âge. Prenant la parole à son tour, l'écrivain à l'honneur, Florent Armel Malembi, a souligné qu'un écrivain, comme un



philosophe, est fils de son époque et de sa société. « Notre œuvre ne se soustrait point de ces conditions spatio-temporelles qui limitent son auteur. Elle émerge de sombres et honteuses réalités qui caractérisent le côté bas de notre société. Elle peint la mauvaise foi de certains hommes qui se font passer pour ce qu'ils ne sont pas réellement, qui mettent tout en œuvre pour mener en bateau et arnaquer sentimentalement leurs partenaires qu'ils abusent, pressurisent et pressent, comme une orange, pour les jeter bien après, comme de vils objets », a déclaré l'auteur.

Il a ajouté que son ouvrage veut également mettre en exergue l'importance d'éduquer les enfants, filles comme garçons, sur la base des figures exemplaires du passé, lesquelles peuvent les fulgurer et les inciter à se faire une haute et noble représentation idéelle d'eux-mêmes qu'ils rechercheront à réaliser toute leur vie. A la limite, c'est une sorte de tour d'horizon dans le passé et une projection dans l'avenir. « A nos lecteurs, nous souhaitons qu'ils tirent comme leçon que les sociétés dans lesquelles nous vivons ne sont nullement des paradis. On y rencontre certaines personnes animées de mauvaises intentions, capables de faucher la

L'auteur dédicacant son livre / Adiac vie de leurs semblables. Il est donc bon d'être prudent, et de faire prévaloir la raison à la place des passions aveugles », a-t-il fait savoir. Natif de Pointe-Noire, l'abbé Florent Armel Malembi est prêtre du diocèse de cette ville. Il a fait ses études supérieures à Naples et à Rome, en Italie, où il a obtenu une maîtrise en théologie sacrée et un doctorat en philosophie. Actuellement vice-recteur au grand séminaire de philosophie Georges-Firmin-Singha de Brazzaville, l'abbé Florent Armel Malembi a, à son actif, plusieurs manuscrits inédits. «L'imposture» est son premier roman.

Bruno Okokana

EN VENTE

TENSION INTERCOMMUNAUTAIRE AU KATANGA

Appel de Félix Tshisekedi à la cohésion sociale, dans la tolérance et le respect des lois

Très laborieux aura été le séjour de travail qu'a effectué récemment le président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à Lubumbashi, dans le Grand Katanga. Arrivé le 27 avril dernier dans la capitale cuprifère, le chef de l'Etat qu'accompagnait la première dame, Denise Nyakeru, s'était immédiatement mis au travail.

Au cœur du voyage présidentiel qui entre dans le cadre de ses prérogatives constitutionnelles en tant que garant de la nation, les enjeux de développement de l'espace Grand Katanga dont il tenait à appréhender les contours pour une meilleure perception. Une précision s'impose d'emblée : c'est que cette visite qui procédait de son propre chef ne l'était pas nécessairement pour régler un prétendu conflit communautaire.

Plusieurs activités ont figuré au programme du chef de l'Etat dont une série de réunions de travail avec les notables et leaders du Grand Katanga, mais aussi, avec les forces vives de ce coin du pays. Au menu également, la visite de quelques ouvrages réalisés dans les différentes

localités du Grand Katanga pour évaluer les progrès socioéconomique réalisés depuis les trois premières années de mandature.

Saisissant l'opportunité de son passage à Lubumbashi qui a coïncidé avec la tenue de la Conférence interprovinciale entre les communautés du Grand Katanga et du Grand Kasai sur la cohabitation pacifique, ouverte le 22 avril, le président de la République en a profité pour capitaliser son approche de la paix. La réunion du Conseil provincial de sécurité qu'il avait présidée le lendemain de son arrivée avait déjà donné le ton en recommandant à toutes les communautés établies au Katanga le respect mutuel pour une cohabitation pacifique dans la paix, l'unité

et la cohésion nationale.

Lors de la clôture de ces assises intervenue le 30 avril, Félix-Antoine Tshisekedi est revenu sur son credo de paix et de concorde nationale en exhortant les autorités et la population locale à œuvrer pour la cohésion sociale, dans la tolérance et le respect de la loi.

L'autorité suprême du pays a, en outre, encouragé les forces vives du Grand Katanga et du Grand Kasai à cultiver la fraternité et à promouvoir le vivre ensemble. Cette table ronde devrait, à terme, déboucher sur un dialogue permanent et renforcé soutenu par une coopération interprovinciale de sorte à offrir plus d'opportunités à la jeunesse congolaise pour son épanouissement sur l'en-

semble du territoire national. Aussi l'humanisme et la tolérance qui ont toujours caractérisé l'Homme congolais devraient-ils être mis à profit pour consolider l'unité nationale et la cohabitation pacifique des deux communautés des grands espaces katangais et kasaiens.

A noter que les travaux de la Conférence interprovinciale des espaces Grand Kasai-Grand Katanga, en proie aux tensions communautaires récurrentes, ont été pilotés par le Premier ministre, Sama Lukonde, qui en a fait la restitution lors de la cinquante et unième réunion du Conseil des ministres que le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, a eu à présider, depuis Lubumbashi, le 29 avri, par visioconférence.

Ces assises, à en croire le Premier ministre, ont permis non seulement d'identifier sans complaisance les causes de ce phénomène et ses conséquences sur les plans politico-administratif, socio-culturel, sécuritaire et économique, mais aussi, de définir avec courage des solutions durables devant créer les conditions propices pour l'épanouissement des provinces concernées et assurer ainsi le vouloir vivre ensemble en République démocratique du Congo.

Rappelons que soixante-dix recommandations ont été formulées au cours de ce forum, lesquelles ont été remises au garant de la nation sous la forme d'un rapport général.

Alain Diasso



**MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX**

**SOCIETE YA BISO
MOKO BANA MBOKA**



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie



Assurance tous risques
chantier

**PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES**

EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE
DU CONGO

ALIMENTATION

Le Proader adopté pour la production et la transformation du manioc panifiable

Le projet, déjà financé par la Banque africaine de développement (BAD) en République démocratique du Congo (RDC), a été choisi pour assurer la nouvelle mission dans sa zone d'action, en encadrant les opérateurs agricoles en vue de réduire l'importation de la farine de blé et de faire face à la pénurie de ce produit occasionnée par la guerre Russie-Ukraine.

La RDC se tourne désormais vers la production et la transformation du manioc panifiable. Ce, dans le but de réduire l'importation de la farine de blé. Ceci est également l'une des parades à la pénurie de la farine de blé causée par la guerre qui oppose la Russie à l'Ukraine, entraînant des conséquences économiques néfastes dans le monde.

Dans cette optique, la BAD a accepté de contribuer à la matérialisation de l'initiative du chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, d'associer la farine de manioc dans la fabrication du pain. Cet appui financier de la BAD se fera à travers les différents projets déjà financés en RDC. Le Projet d'appui au développement intégré de l'économie rurale (Proader), ancré à la Direction de l'économie rurale de l'Administration du développement rural, a été choisi pour assurer cette nouvelle mission dans sa zone d'action.

Des activités sur le terrain

Etant donné que le Proader couvre sept provinces du pays, dont le Kongo central, le Kwango, le Kwilu, le Mai Ndombe, le Kasai, le Kasai central et le Kasai oriental, cette nouvelle mission sera donc exécutée dans trente secteurs ou entités territoriales décentralisées (ETD) desdites provinces.

En vue de l'exécution de cette mission, des experts de ce projet ont été dépêchés en mission, pour un premier temps dans la province du Kongo central. Cette mission a consisté en la vérification des capacités techniques, en ressources humaines et équipements de l'opérateur agricole Layuka. Ceci, conformément à l'une des recommandations de la dernière mission de la BAD effectuée du 21 février au 15 mars en RDC, en vue



Un champ de manioc/DR

de l'amélioration du portefeuille des projets du secteur agricole et rural et d'appui au développement de la filière de manioc à travers la promotion de la farine panifiable.

Un travail avec l'opérateur agricole sous contrat avec le Proader

L'opérateur agricole, déjà sous contrat avec le Proader pour la production et la transformation de 1 600 hectares de manioc, verra son volume des prestations augmenter de 1 400 hectares de manioc panifiable. Les experts du projet sont descendus sur le terrain pour évaluer les capacités techniques, en ressources humaines et équipements de l'opérateur agricole Layuka dans le territoire de Madimba. Ce, après avoir rencontré la ministre provinciale du Kongo central en charge du Développement rural, Pauline Mvibidulu.

Conduite par le directeur administratif et financier de l'Administration du développement rural et responsable de l'équipe judiciaire du Proader, Désiré Bujiriri,

cette mission a également visité quelques concessions et champs des autres structures devant travailler sous la houlette de la société Layuka, dans les territoires de Tshela, Songololo et Mbanza-Ngungu. L'inspection a notamment permis à cette équipe de s'assurer de la sécurité foncière.

Après avoir également visité quelques unités de transformation à Lukula et Luozi ainsi qu'un fabricant des usines de transformation du manioc, la mission du Proader va dresser un rapport à la hiérarchie qui l'a mandatée en vue de guider la décision en faveur de l'augmentation ou non de volume des prestations de l'opérateur agricole Layuka.

Cette mission a aussi connu la participation de la présidence de la République à travers sa Cellule d'appui aux programmes d'urgence intégrés du développement communautaire. La prochaine étape sera la province du Kwango, où elle évaluera les capacités d'un autre opérateur agricole, l'Ecosac, qui apporte de l'appui aux paysans-producteurs agricoles.

Cet entrepreneur agricole a reçu des moyens auprès du Proader pour appuyer 1 072 ménages avec 1 072 hectares de manioc (et de maïs inclus), en raison d'un hectare par ménage, à travers cinq différents sites (vastes étendues à perte de vue) disséminés au niveau du plateau situé à cheval entre les territoires de Bukanga-Lonzo et Pont-Kwango, dans la province du Kwango.

Un projet financé à hauteur de 60 millions de dollars

Le Proader est un nouveau projet du gouvernement de la République sous ancrage institutionnel du ministère du Développement rural. Il bénéficie de l'appui financier de la BAD estimé à plus de 60 millions de dollars américains, en termes de don et de prêt. L'objectif poursuivi étant de promouvoir une économie rurale dynamique et prospère en RDC. Ce projet vise l'amélioration des investissements productifs et sociaux afin de rendre plus attractif et productif le milieu rural congolais. Il ambitionne également la promo-

tion du développement du secteur privé et de l'entrepreneuriat agricole et rural, afin de favoriser la diversification et la valorisation de la production agricole.

Avec sa stratégie ayant pour base les quatre P : partenariat public-privé-producteur, le Proader est lié par une convention avec l'opérateur agricole Layuka Sarl qui est déjà actif dans le secteur de Boko, territoire de Mbanza-Ngungu, et dans le secteur Ngufu, territoire de Madimba. Dans ces parties du Kongo central, cette société agricole a déjà emblavé de dizaines d'hectares de manioc et installé plusieurs champs écoles dans différents sites. Et elle a même une usine de transformation de manioc au niveau de la cité de Madimba.

Le Proader, par ailleurs, comporte trois grandes composantes dont le renforcement des capacités, avec trois axes (appui au développement ; appui institutionnel aux services techniques et structures impliquées ; et appui à la nutrition, sensibilisation sur l'alimentation et les actions essentielles en nutrition), la promotion des investissements productifs et sociaux, avec cinq axes (le développement des partenariats commerciaux ; le développement des compétences et des innovations dans le secteur agricole et rural chez la femme et le jeune ; l'autonomisation de la femme vivant en milieu rural ; l'agroforesterie communautaire ; le développement des infrastructures structurantes) ; ainsi que la gestion du projet, avec comme axes : la gestion administrative et financière, le suivi-évaluation, la passation des marchés, la communication, et la surveillance de la conformité environnementale.

Lucien Dianzenza

COMMUNAUTÉ MUSULMANE AHMADIYYA

Les Ahmadis célèbrent la fin du ramadan

La Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco) a fêté, le 2 mai, au complexe Don Bosco, à Masina/Petro Congo, l'«Udl-Filtr» marquant la fin du mois de ramadan.

Au cours d'un entretien avec la presse à son bureau de la Gombe, le représentant légal de la Comaco, l'imam Khalid Mahmood, a expliqué le sens de cette célébration. « *Parce que nous sommes contents d'avoir atteint le but du ramadan, celui de nous rapprocher de notre Dieu. Même si ce but est atteint, nous ne devons pas dormir sur nos lauriers. Mais nous devons plutôt continuer à vivre cette sainteté toute notre vie* », a-t-il noté.

Le mois de ramadan, considéré comme l'un des cinq piliers sur lesquels se fonde l'Islam (le témoin, la prière, le carême, l'aumône, le pèlerinage à la Mecque), est une période au cours de laquelle chaque musulman, tel que prescrit par Dieu, a l'obligation de fournir l'effort de se rapprocher de son créateur à travers le jeûne, la prière, le sacrifice. « *Comme un maillon d'une chaîne, tous ces cinq piliers doivent être scrupuleusement respectés* », indique-t-on au sein de cette religion.

La coutume islamique veut que



Le représentant légal de la Comaco, l'imam Khalid Mahmood

pendant le mois de ramadan, les musulmans observent un temps de jeûne, du matin jusqu'au soir. Ils doivent également se priver des rapports sexuels. Mais tout cela ne suffit pas. D'une manière générale, ce que Dieu attend de chaque musulman pendant le ramadan, c'est d'abandonner les péchés et vivre une vie saine. Et ce, même après cette période spéciale.

Des œuvres de charité

Les musulmans sont également appelés, pendant le mois de ramadan, à faire les aumônes (Zakat-El-Filtr) et, en même temps, procéder au partage des vivres et non-vivres aux nécessiteux. Pour l'année en cours, la Comaco a partagé des vivres et non-vivres à plus ou moins trois mille familles pour célébrer cette fête musulmane.

Le représentant légal de cette communauté a profité de l'occasion pour condamner avec la dernière énergie le désordre perpétré lors d'un rassemblement organisé dernièrement au stade des Martyrs et qui a occasionné des dégâts maté-

riels et humains importants. Pour l'imam Khalid Mahmood, l'on devait sanctionner les inciviques qui ont saboté des biens de l'Etat et perturbé ainsi l'ordre public. Mais également, il estime qu'on ne peut pas lier ce désordre à l'ensemble de la religion islamique même si ces actes ignobles ont été commis lors d'un rassemblement des musulmans. De l'avis du représentant légal de la Comaco, l'autorité urbaine ne pouvait pas interdire ce genre de rassemblement à la suite de ce désordre, étant donné que les chefs religieux musulmans profitent de l'occasion de cette rencontre pour non seulement édifier leurs fidèles sur l'obéissance en Dieu mais aussi et, surtout, pour les éduquer au respect des lois, de l'ordre et des biens publics.

Au cours de cette célébration du mois de ramadan organisée à Masina, en plus de la prière, les Ahmadis ont également partagé, comme d'habitude, la nourriture avec tous les participants et toutes les personnes présentes dans ce complexe.

Lucien Dianzenza

La Comaco/Bandundu à la rescousse de 6 000 nécessiteux

La mission de la Communauté musulmane Ahmadiyya au Congo (Comaco) du grand Bandundu a célébré, le 2 mai, la fête d'Eid-ul-Filtr qui marque la fin du mois sacré du ramadan. Dans ce contexte, suivant les enseignements du livre saint de l'Islam, le Coran, et du prophète Muhammad, la Comaco a prévu plusieurs programmes humanitaires dans tous les coins de la République démocratique du Congo et le grand Bandundu n'est pas en reste.

Dans un entretien téléphonique du 1er mai, le missionnaire de la Comaco/grand Bandundu, Farid Ahmed Bhatti, a indiqué que sa mission a distribué des produits alimentaires (huile végétale, farine de manioc et de maïs, riz, spaghetti, savon en poudre, savon de toilette, thé, café, tomate, biscuits, etc.) dans certains territoires de cette province dont Mushi, Nioki, Kwamouth, Bagata et Bandundu-ville ainsi qu'à Gemena. Cette distribution des produits alimentaires et de première nécessité, organisée par la Comaco et son organisation non gouvernementale Humanity Fisrt, a bénéficié à plus de six mille personnes.

Au nombre des bénéficiaires figurent des nécessiteux mais également des orphelins, des vieillards et des personnes vivant avec handicap, sans distinction de race ou de religion. En plus, la Comaco a financièrement aidé des centaines d'autres personnes (étudiants, malades et nécessiteux).

Rappelons que le ramadan est célébré pour rendre grâce à Allah des bénédictions accordées à tous les fidèles au cours du mois qui lui est dédié, voire avant cette période. A cette occasion, les musulmans assistent au service de prière de la congrégation de prière de l'Aid qui a lieu le matin. Ils portent de nouveaux vêtements, cuisinent des



Des colis de vivres et non vivres destinés à la distribution./DR

plats délicieux et invitent amis et voisins à célébrer avec eux cette fête d'Eid-ul-Filtr.

Précisons que pendant

le ramadan, le jeûne, qui est le troisième pilier de l'Islam et qui n'est pas à considérer comme un fardeau inutile, inspire la

sympathie pour les affamés et les nécessiteux. Il encourage les musulmans à faire un don généreux aux pauvres.

L.D.

PRÉSIDENTIELLE DE 2023

Matata Ponyo affiche ses ambitions

Le scrutin présidentiel de 2023 accapare déjà les esprits dans les milieux politiques. Des ambitions, somme toute légitimes, se manifestent. La voie est ouverte pour tout celui qui désire jouer à fond sa carte pour briguer la magistrature suprême. La Constitution lui en donne le droit pour autant qu'il remplit les critères d'éligibilité.

Acteur politique de poigne ayant laissé ses empreintes sous le régime Kabila en étant durant une longue période Premier ministre, Augustin Matata Ponyo pense que l'heure est venue de candidater à la présidence de la République. Ses affidés et thuriféraires pensent qu'il a le profil qu'il faut pour prétendre à ce poste. L'intéressé lui-même tente de jouer à la modestie, mais son cursus professionnel dissimule mal sa grandeur d'esprit et sa clairvoyance dans un environnement politique où il a su, malgré tout, tirer son épingle de jeu.

« Je vous informe avoir décidé d'accepter votre choix porté sur ma personne comme candidat de notre parti à l'élection présidentielle ». Ce sont en ces termes que l'ex-Premier ministre de Kabila s'est adressé, le 3 mai, à l'assistance venue à son meeting dans la salle Show-buzz, à Kinshasa. Une annonce de candidature qui a revêtu un caractère solennel au regard de la ferveur l'ayant caractérisée sur fond de vivats. Venus en masse, les membres du Leadership et gouvernance pour le développement, son nouveau parti politique, ne se faisaient pas prier pour mettre de l'am-

biance et démontrer l'enracinement populaire de Mapon dans l'espace kinois.

C'est dans cette atmosphère hystérique que l'ex-Premier ministre a égrené son discours en surfant, entre autres, sur l'insécurité à l'est du pays. « *Le viol est utilisé comme arme de guerre contre nos sœurs, nos mamans qui finissent par perdre le sens de la vie. Des déplacements massifs de nos concitoyens sont observés régulièrement. Cette situation, retenez bien, procède fondamentalement d'une malédiction de leadership et de gouvernance qu'il faut exorciser dès aujourd'hui* », a-t-il déclaré, poursuivant sur le même ton : « *Aucun développement économique et inclusif ne peut être envisagé de manière durable sans la paix et la sécurité dans l'ensemble du pays (...). Le parti a pris la ferme résolution de s'investir à fond dans la recherche des solutions devant résoudre définitivement cette question de l'insécurité dans l'est du pays* ».

Sur ses démêlées actuels avec la justice, Augustin Matata Ponyo a dénoncé ce qu'il a toujours qualifié d'acharnement contre



Augustin Matata Ponyo

sa modeste personne. Poursuivi aux côtés de Patrice Kitebi, ancien ministre délégué aux Finances au moment des faits, et d'un ressortissant sud-africain, Grobler Christo, gérant d'une société sud-africaine dans le cadre du dossier Bukanga Lonzo, l'ex-chef du gouvernement a, de tout temps, plaidé non coupable. Dans sa note au

président de la République sur l'affaire Bukanga Lonzo, le procureur général près la Cour de cassation soutient qu'aucune autre juridiction ne peut poursuivre l'ex-Premier ministre Matata car la Cour constitutionnelle s'est déjà déclarée incompétente. Un nouveau développement qui le renforce dans sa requête de recouvrer son im-

munité parlementaire en tant que sénateur.

Rappelons que Matata Poyno et ses co-accusés sont soupçonnés d'avoir détourné, alors qu'il était Premier ministre, plus de deux cents millions de dollars de fonds publics destinés au parc agro-industriel de Bukanga-Lonzo, à 250 km au sud-est de Kinshasa.

Alain Diasso

CENTRE D'ART WAZA

L'appel à candidatures du projet Kirata lancé

Opérateurs culturels, artistes visuels, journalistes et toute personne intéressée par le lien entre l'art et la société sont invités à s'inscrire, jusqu'au 14 mai, dans les centres partenaires de l'espace culturel lushois ou en ligne en prévision des ateliers prévus pour la seconde quinzaine de ce mois, dans cinq villes du pays.

En plus du Centre d'art Waza à Lubumbashi, la Plateforme contemporaine (Kinshasa), les Studios Kabako (Kisangani), le Foyer culturel de Goma (Goma) et le Centre culturel Kamudimba (Kananga) sont les lieux indiqués pour soumettre les candidatures. Opérateurs culturels, artistes visuels, journalistes et toute personne intéressée par le lien entre l'art et la société sont invités à le faire dans leurs villes respectives d'ici au 14 mai. Le Centre d'art Waza signale que « *l'on peut s'inscrire dans l'un des centres partenaires ou via le formulaire disponible en ligne* » en cliquant sur le suivant lien : https://docs.google.com/forms/d/1J-P8o-f7E7MRMOEnb24vJv4ex-HOEEOWTzxl2UWYs_14/edit



Les opérateurs culturels, artistes visuels, journalistes et autres inscrits sélectionnés vont participer à des ateliers prévus la seconde moitié du mois de mai en cours dans les espaces culturels susmentionnés. Les rencontres sont organisées dans le cadre du projet Kirata, un « *incubateur des opérateurs culturels du secteur des arts visuels en RDC* ». Elles porteront sur trois domaines : « *le commissariat d'exposition, l'entrepreneu-*

riat culturel et l'utilisation des outils numériques », indique l'espace culturel lushois. Il précise qu'il s'agit-là de la seconde phase du projet dans la visée d'« *améliorer l'ancrage socio-économique des arts visuels dans notre pays* ».

Initié par le Centre d'art Waza, le projet Kirata est né de la « *collaboration avec la FEC Haut-Katanga, le collectif de bloggeurs Habari RDC et le magazine Contemporary And* ». Il a été

rejoint par une dizaine d'opérateurs culturels dans sa phase expérimentale. Cofinancé par le Programme ACP-EU Culture (Afrique centrale), « *Créer en Afrique centrale* », le projet Kirata est mis en œuvre conjointement « *par Interarts, Culture et développement, la Communauté économique des États d'Afrique centrale et l'Institut national des arts* ».

Signalons que le Centre d'art Waza est « *un espace indépen-*

dant dédié à la recherche et à l'expérimentation artistique » ouvert en 2010 au centre-ville de Lubumbashi. Les projets développés jusqu'ici entrent dans une démarche de questionnement de l'histoire, de l'urbanisme ou des préoccupations sociales. Ils s'appuient sur la création artistique comme médium de production et de diffusion des connaissances. Outre la recherche, le centre sert également de lieu de résidence pour artistes locaux et internationaux et dispose tout aussi d'une bibliothèque ainsi que d'un studio d'enregistrement son. Sa programmation est faite notamment d'expositions alternatives, de rencontres littéraires, de projections de films et causeries diverses.

Nioni Masela

CHAMPIONNAT INTER-ENTREPRISES

La Redoutable dompte l'ARC

La Redoutable s'est imposée devant Assurances et réassurances du Congo (ARC) 3-2, lors du match reprogrammé de la quatrième journée du championnat NSIA Assurances organisé par la Ligue départementale du sport de travail de Brazzaville.

Le premier match ayant opposé la Redoutable à l'ARC n'était pas arrivé à son terme, au moment où les deux formations faisaient jeu égal (1-1). Selon le règlement de la compétition, la rencontre était à poursuivre en conservant le score. L'acte 2 a donc fait le bonheur de la Redoutable qui a mené 2-0 à la mi-temps, avant de se faire peur dans les ultimes minutes après la réduction de l'ARC. L'équipe d'Antonio Vercus Douniama a su faire le dos rond pour remporter une victoire aussi importante pour la suite.

« Les consignes ont été données pour faire un bon résultat face à nos adversaires. C'est un match reprogrammé parce qu'avant, on a fait match nul (1-1). D'après le règlement de la compétition, il fallait poursuivre le match avec le même résultat. C'était un match capital pour nous, parce que nous allons jouer le dernier face à NSIA. C'est de bon augure pour la suite de la compétition. Nous avons suivi les matches de NSIA, nous



Le match reprogrammé entre la Redoutable et ARC/Adiac

pensons que c'est jouable », a commenté le coach-capitaine de la redoutable du Centre national de radio et télévision.

« Nous avons tenté de réorganiser les choses, malheureusement la Redoutable a été supérieure à nous. La première mi-temps, elle a pris de l'avance. Pendant la seconde, on a tout fait pour rattraper le score. Nous avons revu notre stratégie et prenant surtout des risques dans l'espoir d'obtenir l'égalisation. Malheureusement, perdre fait partie des lois du football », a reconnu Stacy Lybion de l'ARC.

Dans l'autre match de la journée, Averda a concédé sa première défaite face au CHU-B (0-2). Au nzango, par contre, l'équipe de la Direction générale de la sécurité présidentielle a fait un faux pas face à la formation de la Banque des états de l'Afrique centrale (36-38). La mairie de Brazzaville s'est relancée après sa victoire (31-29) devant la Direction générale des finances et équipements.

James Golden Eloué



**ABONNEZ VOUS
GRATUITEMENT**

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



SCANNEZ
LE QR CODE

LA DIMEXCO

Société belge avec une expérience de plus de 30 ans dans la distribution des équipements d'origines des plus grands constructeurs européens à savoir : Matériel forestier, de carriers et de mines, pneus Michelin, pièces détachées pour engins Cartepillar et autres, des véhicules et voitures, matériel d'électricité marque Siemens, des roulements etc.

Nous exportons à travers le monde

Congo : La société des travaux publics Socofran.

Contactez-nous, du Congo où de la RDC nous répondrons à toutes vos questions.

Catalogue du matériel sur simple demande.

Visitez notre site : <https://www.dimexco.be>

LA DIMEXCO

M. Missinganani Bernard

Mobile/whatsaap : +242 06 660 77 79

e-mail : missinganani@yahoo.fr

M.Arthur Meeus

Mobile/whatsaap : +242 477 76 89 99

e-mail : amsales@dimexco.be

NÉCROLOGIE

La famille Mouvimba, Célestin Mantadi, agent Conseimo.SI., Yvon Florian Mpeto, Pauline Moundele et Gaspard Mbemba ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de la veuve Mpeto née Batitila Martine (inspectrice de l'ONPT à la retraite), le 1^{er} mai 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur l'avenue des 3 Martyrs au n°757 (rfce arrêt 753).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.

